

Le génocide des Tutsi (3/5) Les Républiques hutu (1962-1990)

Lionel Chanel

Thucydide, 6 juillet 2014

À l'indépendance, le Rwanda opta pour un régime autoritaire. Cette « dictature raciale » caractérisa aussi bien la Ire République de Kayibanda (1962-1973) que la Iie, celle d'Habyarimana (1973-1994). Durant cette période, les Tutsi furent la cible de massacres et de discriminations et jamais considérés comme de vrais citoyens rwandais.

Après le coup d'État de Gitarama du 28 janvier 1961, la Commission des Nations unies pour le Ruanda-Urundi avait réagi en évoquant l'installation au Rwanda d'une « dictature raciale » (« A racial dictatorship »). [1] En effet, Grégoire Kayibanda instaura un régime autoritaire, méprisant la liberté politique et les droits individuels.

La Ire République (1962-1973)

L'opposition fut muselée. L'APROSOMA, en raison des pressions effectuées par le Parmehutu sur ses dirigeants et ses électeurs, cessa bientôt d'exister. Les responsables de l'UNAR, en 1962 et 1963, furent la cible « d'intimidations, d'arrestations arbitraires et de brutalités » (Kimonyo) [2] Au sein du Parmehutu, toute opposition fut interdite. Le parti se confondit avec l'État. Les élections truquées devinrent la norme. Originaire de Gitarama, au centre du pays, Kayibanda musèle également les régions du nord et du sud.

À cet autoritarisme se combina un racisme d'État anti-tutsi qui fut omniprésent. En effet, le pouvoir diffusa sa propagande contre les Tutsi, aussi bien au sein de l'institution scolaire que dans les médias (radio, presse écrite). Les chansons populaires, les

salles de classe, les ondes radiophoniques et bien sûr les discours des responsables politiques étaient infestées d'une logorrhée raciste reprenant tous les poncifs hérités de la colonisation : les Tutsi étaient des envahisseurs, des « féodaux » qui avaient réduit à l'esclavage les Hutu pendant quatre siècles, des êtres dangereux car malhonnêtes et menteurs ; la révolution de 1959 avait vu la victoire du « peuple majoritaire », les Hutu, sur les « féodaux » tutsi. En outre, des quotas « ethniques » furent instaurés, c'est-à-dire que les recrutements devaient respecter la proportion de chaque groupe au sein du pays. Ainsi, 85 % des postes étaient attribués aux Hutu, 14 % aux Tutsi et 1 % aux Twa. Cette discrimination était permise par les cartes d'identité instaurées par les Belges, sur lesquelles figurait l'appartenance au groupe hutu, tutsi ou twa.

La mise en place de la dictature a été facilitée par les événements survenus à la fin de l'année 1963 et au début de 1964. Des leaders tutsi qui avaient été forcés à l'exil dans les pays voisins (Ouganda, Tanzanie, Burundi et Congo) menèrent des attaques de mars 1961 à novembre 1966. Chacune de ces attaques entraînaient des actes de répression contre des Tutsi mais celle de décembre 1963 provoqua un tournant.

Dans la nuit du 20 au 21 décembre 1963, quelques centaines d'inyenzi («

cafards », surnom attribué à ces combattants tutsi) firent un raid contre la localité de Gako, dans le Bugesera, depuis le Burundi. Armés de lances, de flèches et de quelques fusils, ils effrayèrent les militaires qui étaient sur place avant de progresser en direction de Kigali. Ils furent stoppés à une vingtaine de kilomètres de la capitale par des troupes bien armées. Beaucoup furent tués, les autres parvinrent à prendre la fuite pour le Burundi. En réalité, les autorités rwandaises étaient informées de l'attaque à venir et elles avaient préparé un piège aux combattants. Cette attaque fournit le prétexte à Kayibanda pour déclencher une violente campagne de répression contre les Rwandais tutsi. Dès le 21 décembre, les principaux tutsi influents du pays furent arrêtés puis exécutés. C'est à cette occasion que les leaders de l'UNAR et du RADER furent assassinés. Leurs partis disparurent ainsi de la scène politique. Mais cette campagne de terreur s'abattit également sur des personnes n'ayant aucun pouvoir : en effet, des employés de l'administration, des prêtres, des paysans, des instituteurs, des techniciens, des comptables furent raflés puis assassinés. Des enfants, des femmes, des personnes âgées furent victimes de massacres qui eurent lieu dans l'ensemble du pays. Ces massacres n'avaient rien de spontané : dans chaque préfecture, un ministre fut envoyé par Kayibanda

afin de superviser ce qu'ils appelaient des opérations « d'autodéfense ». Jusqu'en janvier 1964, ce furent 10 000 Tutsi qui trouvèrent la mort.

Il est intéressant de souligner les similitudes entre les circonstances de ces massacres et le génocide de 1994 : un élément déclencheur (le raid mené depuis le Burundi d'une part, l'attentat contre Habyarimana d'autre part), l'idéologie raciste diffusée par l'État, la préparation et l'organisation des tueries par le pouvoir politique, enfin l'absence de distinction d'âge et de sexe parmi les victimes. Ce sont bien des actes de génocide qui eurent lieu à l'époque. D'ailleurs, l'opinion publique internationale fut alertée sur ces événements. Par exemple, le philosophe Bertrand Russell dénonce, dans *Le Monde* du 6 février 1964, « le massacre d'hommes le plus horrible et le plus systématique auquel il ait été donné d'assister depuis l'extermination des Juifs par les nazis ». [3]

Et comme en 1994, quand l'attentat contre l'avion présidentiel fut attribué au FPR tutsi, les victimes sont transformées en responsables de leur propre malheur par l'État. Kayibanda déclara en effet, le 11 janvier 1964 :

« Qui est-ce qui cherche le génocide ? [...] En supposant que vous réussissiez l'impossible en prenant d'assaut la ville de Kigali, expliquez-moi un peu comment vous imaginez le

chaos qui résulterait de ce coup d'éclat et dont vous seriez les premières victimes ? [...] ce serait la fin totale et précipitée de la race tutsi. [...] Que ces complices en subissent les conséquences, il n'y a rien de plus normal. » [4]

Attribuer aux victimes la responsabilité de leur sort : ce fut également la manière d'Hitler qui prophétisait, en 1939, l'extermination des Juifs au cas où ceux-ci provoqueraient une guerre :

« Je veux être à nouveau prophète : si la juiverie financière internationale, en Europe et à l'extérieur, devait parvenir à plonger une fois de plus les nations dans une guerre mondiale, il en résulterait non pas la bolchevisation de la terre et donc la victoire de la juiverie, mais l'anéantissement de la race juive en Europe. » [5]

En faisant des Tutsi les vrais bourreaux et des Hutu des victimes qui se « défendaient » contre une agression, toute responsabilité chez les tueurs était levée. On pouvait exterminer sans crainte d'être poursuivi. C'est pourquoi le nombre de victimes fut si élevé. Au total, de 1961 à 1967, 20 000 Tutsi furent massacrés. Ainsi, dès les années 1960 fut défini l'ennemi, la cible, préalable à l'exécution du génocide : ce fut le Tutsi — qu'il soit de l'intérieur ou de l'extérieur — : les Hutu étaient forcément « bons » car ils étaient le « peuple ma-

goritaire » comme le leur avaient appris les colons ; les Tutsi étaient nécessairement « mauvais » car ils étaient d'anciens « féodaux monarchistes » qui avaient asservi les Hutu pendant des siècles. Un document diffusé par le Parmehutu en 1972 visait à rappeler aux Hutu qui était l'ennemi : « Le pouvoir tutsi : c'est ce pouvoir qui fut à l'origine de tous les malheurs que les fils de Gahutu ont connu. » [6]

La II^e République (1973-1990)

C'est ce document qui justifia une nouvelle campagne contre les Tutsi dans un contexte où les élites du nord du pays se montraient de plus en plus hostiles au pouvoir. Afin de faire diversion, ce dernier organisa une vaste entreprise de persécutions. Dès le début de l'année 1973, les Tutsi sont chassés des postes importants dans tous les secteurs de la société : dans les écoles, dans l'administration, dans les hôpitaux, dans les entreprises, dans les universités... les Tutsi sont chassés. À la campagne, des habitations appartenant à des Tutsi sont incendiées. Le 6 avril, à Kigali, 2000 Tutsi sont arrêtés puis déportés dans le Bugesera. Il y eut des morts lors de cette campagne et une nouvelle vague d'exilés se forma, privant le Rwanda d'une part importante de sa popula-

tion éduquée.

Profitant des troubles, le général Juvénal Habyarimana, originaire du nord du pays, prit le pouvoir suite à un coup d'État en juillet 1973. Une nouvelle République fut proclamée. Même les Tutsi accueillirent ce changement avec soulagement, en dépit du caractère tout aussi dictatorial du nouveau régime. Le maillage territorial était extrêmement serré pour assurer un meilleur contrôle des populations. Habyarimana créa en 1975 son propre parti politique, le Mouvement révolutionnaire national pour le développement (MRND), qui fut le seul parti autorisé, auquel tout Rwandais était obligé d'appartenir et dont les structures se confondaient avec celles de l'État. Dans les années 1980, un petit groupe de personnes, à la tête de l'État, principalement les membres de la famille de l'épouse du président, concentra tous les pouvoirs. Ce réseau de personnes fut appelé par les Rwandais akazu, terme qui signifie « petite maison ». L'akazu fit également main basse sur les richesses du pays grâce à la corruption et à l'affairisme.

Le racisme institutionnel resta en vigueur. Ainsi, la politique des quotas perdura, et tout particulièrement dans l'enseignement. Cela traduisait la prégnance de l'idéologie hamitique à la tête de l'État : les Hutu auraient été des victimes des Tutsi pendant si longtemps qu'ils avaient un immense retard à rattraper. Et ce rattrapage

ne pouvait que se faire en limitant au maximum les possibilités d'évolution des Tutsi. Une logique raciale s'était ainsi bien implantée dans la société rwandaise. Ainsi, un ancien inspecteur du travail livra le témoignage suivant :

« *Les Tutsi étaient considérés comme des étrangers. Il y avait toujours cette idée qu'ils n'étaient pas des Rwandais à part entière, qu'ils n'étaient pas intégrés ; des personnes qui avaient un pied dedans et un pied dehors.* » [7]

Quant aux réfugiés — les Tutsi qui s'étaient exilés suite aux violences perpétrées contre eux en 1959-1964 et en 1973 —, dont le nombre s'élevait, à la fin des années 1980, à environ 600 000, c'est tout juste s'ils étaient encore considérés comme des Rwandais. En tout cas, Habyarimana refusait leur retour au pays.

En 1987, en Ouganda, des réfugiés créèrent le Front patriotique rwandais (FPR), un mouvement de guérilla qui visait à permettre le retour au pays de la population tutsi exilée depuis 1959, par la force si nécessaire. Son dirigeant s'appelait Paul Kagame. Le mouvement allait profiter d'un contexte défavorable à Habyarimana pour attaquer le Rwanda.

La fin des années 1980 vit le Rwanda plonger dans une crise, à la fois économique et politique. Les cours du café, de thé et d'étain diminuèrent, l'approvisionnement alimen-

taire devint insuffisant et la corruption de l'État n'arrangea rien. Le mécontentement de la population, assommée de taxes et contrainte par le pouvoir au travail gratuit se renforça. En outre, la fin de la guerre froide permit aux dirigeants occidentaux de pousser les dictatures de l'ancien tiers-monde à la démocratisation — le prétexte de la menace soviétique n'existant plus. Ainsi, en juin 1990, le président de la République française, François Mitterrand, prononça un discours à La Baule dans lequel il demanda à Habyarimana de démocratiser son régime. S'engouffrant dans la brèche, trente-trois intellectuels publièrent, en août, un manifeste exigeant l'instauration de la démocratie. En juin, de violentes manifestations des étudiants avaient déjà eu lieu.

Le FPR pensait que la dictature d'Habyarimana était au bord du gouffre et qu'un coup porté depuis l'extérieur pourrait précipiter sa chute. En outre, si le Rwanda venait à se démocratiser, Paul Kagame perdrait l'un de ses arguments principaux justifiant son action armée, à savoir qu'il luttait contre un régime oppressif. Aussi, le 1er octobre 1990, le mouvement tutsi attaqua depuis l'Ouganda. Dans les années qui suivront, l'enchaînement des événements — une démocratisation impossible, un contexte de guerre, un processus de paix chaotique et un déferlement

de haine contre les Tutsi — aboutira
au génocide.

[1] KIMONYO, Jean-Paul, Rwanda. *Un génocide populaire*, Paris, Karthala, 2008, p. 51.

[2] Ibid., p. 52.

[3] Cité par CHRÉTIEN, Jean-Pierre et KABANDA, Marcel, in Rwanda. *Racisme et génocide. L'idéologie hamitique*, Paris, Belin,

2013, p. 148.

[4] Ibid., p. 150.

[5] Cité, entre autres, par BOU-THILLON, Fabrice, *Nazisme et révolution*, Paris, Fayard/Commentaire, 2011, p. 194.

[6] Cité par CHRÉTIEN, Jean-Pierre et KABANDA, Marcel, Op. cit., p. 153.

[7] Ibid., p. 160.